



Renseignement par rapport à une convocation

Par **tomdu72**, le **18/10/2014 à 10:07**

Bonjour à la communauté, je poste cette discussion par rapport à une convocation que j'ai reçue.
Commençons par l'explication de ma situation:
Suite à des retraits d'argent fait avec la carte bleue de ma famille d'accueil en 2012 j'ai été convoqué par le tribunal le 09 décembre 2013. J'ai eu 6 mois de prisons avec sursis, 105 heures de tig et 250 euros d'amende envers la victime (ma famille d'accueil).
A cette époque j'habitais chez ma mère suite à des problèmes de loyer.
En janvier 2014 ma mère ne pouvant plus m'héberger je suis allé vivre chez ma tante paternelle. Fin janvier mon premier rdv au spip c'était un vendredi et j'explique ma situation et le domaine dans lequel je souhaiterais faire mes tig.
Le lundi suivant ma tante me dit qu'elle ne peut plus m'héberger étant donné que mon frère est déjà chez elle. Je suis donc obligé de partir à Niort chez sa fille. Sinon je suis à la rue. Je prends donc le train le jour même puisqu'elle m'avait pris le billet sans me le dire.
Le spip me rappelle et me dit qu'ils ont trouvé un poste pour moi à la piscine du Mans étant donné que je suis originaire de là bas.
Je fais donc un transfert de dossier début février sur Niort vu que je suis là bas. N'ayant pas de nouvelles je les appelle début mars et on me dit que le transfert est en cours.
Mon frère me rejoint en mars chez notre cousine et l'ambiance est infernale étant donné que entre tous les deux quelque chose se passe entre eux. Très malsain.
Je viens également de faire une demande de bourses puisque je compte reprendre les études en septembre 2014 au Mans.
Fin mars on me dit de retourner et cela m'arrange également pour mon projet et mon bien être. En avril le transfert étant terminé je reçois une convocation pour le spip de Niort. Je leur explique ma situation, que je suis de nouveau retourner au Mans, ma cousine et ma tante corroborent ce que je leur explique. Je refais donc un nouveau transfert de dossier sur Le Mans et je reçois une convocation pour la mi juin. 6 mois se sont déjà passés depuis le procès.
J'explique à la personne chargée de mon dossier. Je lui dis que j'aimerais faire mes tig pendant les grandes vacances étant donné que je ne travaille pas. Elle m'explique

que les services qui mettent en place les tig sont réduits pendant les grand vacances et que l'on mettra cela en place en septembre. rnNouveau rdv au mois d'août le 05 je lui explique que suite à une tentative de suicide de ma cousine (par rapport a ce qu'il se passait avec mon frère qui lui était rester sur Niort) j'ai du partir de chez ma tante vu qu'elle devait prendre en charge sa fille. Je vais donc chez les parents de ma copine qui suite à ma situation accepte de me.loger. Il m'apprécie vraiment beaucoup. Je reprends donc la fac au Mans en septembre en.touchant les bourses.rnJe vais donc pouvoir payer ma famille d'accueil début novembre comme je l'avais dis a la dame chargée de mon dossier. Je ne pouvais pas le faire avant étant donné que je n'avais pas du tout de rentrer d'argent. Tout se passe très bien en cours je suis très assidu et réussi bien.rnJ'ai donc reçu mardi une convocation au tribunal. rnJ'aurais aimé savoir ce à quoi m'attendre. Est ce que je risque la prison, mon rdv étant jeudi 23 octobre.rnrnMerci à ceux ayant pris le temps de me lire.